

AVIS.

Nous prions nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous en avertir, autrement nous ne nous tiendrons pas responsables des irrégularités qui pourraient en résulter.

Notre agent M. Dorion, collectera, la semaine prochaine, dans les quartiers St. Louis, Ste. Marie, St. Jacques, etc.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent rendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 20 AVRIL, 1871.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

L'INCIDENT SCOTT.

Il y eut lundi, 10 courant, un assez bon débat à propos du meurtre de Scott, triste événement dont nous avons déjà longuement parlé dans ces colonnes. L'Hon. M. McDougall prétendit que M. Delorme, métis français, représentant la Division Provencher aux Communes, et nouvellement introduit à la Chambre, avait fait partie du gouvernement provisoire de Riel et participé à l'exécution de Scott. Malgré les dénégations formelles de M. Delorme, corroborées par M. Smith, le député de Selkirk, M. McDougall proposa la formation d'un Comité spécial chargé de s'enquérir de la vérité des accusations portées contre M. Delorme. Sir Georges E. Cartier préférât référer la chose au Comité Permanent des Priviléges et des Elections. L'Hon. A. A. Dorion s'opposa avec force et avec raison à ces deux propositions et demanda un amendement déclarant que M. Delorme ayant donné des explications parfaitement satisfaisantes, confirmées par M. Smith, la Chambre devait clore là l'incident. M. Cartier dit qu'il n'avait pas d'objection à la référence au comité permanent parce qu'il croyait que ce Comité pouvait faire rapport durant cette session et qu'il désirait prouver que le gouvernement n'entendait pas étouffer l'affaire ; qu'au reste, il aimerait beaucoup mieux l'amendement de M. Dorion, qui fut emporté par 94 contre 46. Le Haut-Canada vota surtout contre cette dernière proposition. Ce qui établit clairement que M. McDougall est un homme d'état si habile qu'il a réussi du coup à ranger du côté du Bas-Canada la majorité de la députation du Nord-Ouest. Tant que nous aurons des adversaires de cette force, le Bas-Canada ne sera pas en danger.

L'INDEPENDANCE DU PARLEMENT.

Il paraît que les plus *vertueux*, les plus *grands* de la nation, que le bon peupl' envoie à Ottawa sous prétexte de représenter ses intérêts *généraux*, ne sont pas tous des anges, qu'ils sont de chair et d'os tout comme leurs trop confiants commettants, et qu'une approche trop imprudente du soleil du pouvoir les expose à perdre leur robe d'innocence. Il est petit le nombre de ceux qui se sauvent pour ne laisser que leur manteau à cette femme d'un nouveau Putiphar. Ce qui peut les racheter à nos yeux, c'est qu'ils ont conscience de leur faiblesse et ont eux-mêmes le courage de se protéger. C'est dans ce but qu'ils ont passé "un Acte pour assurer l'indépendance des membres du Parlement," curieuse phraséologie qui veut dire qu'il faut restreindre la liberté qu'ils ont de se vendre. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que le Colonel Gray a voté pour cette mesure. Si c'eût été avant sa décision sur l'arbitrage ! . . .

La nouvelle loi, qui n'est qu'une copie de celle que nous avions avant la Confédération, empêche tout membre siégeant de remplir en même temps une charge sous le gouvernement, que cette charge soit temporaire, annuelle ou perpétuelle.

LA FIN.

Le bill des subsides, des estimés supplémentaires, quelques mesures de simple administration pour Manitoba, quelques discussions plus ou moins vives sur la punition des meurtriers de Scott et la conduite de M. Howe lors de son excursion au Nord-Ouest, remplirent les deux derniers jours de la session du Parlement Fédéral, qui fut prorogé vendredi après midi par le discours et avec le rémonial habituels. En somme, le bilan de cette quatrième session du Parlement Fédéral n'est pas volumineux : quelques mesures utiles, mais d'un intérêt secondaire ; un seul événement remarquable, l'admission de la Colombie anglaise, avec son chemin de fer et son cortège de millions, et c'est tout.

J. A. MOUSSEAU.

L'UNION CATHOLIQUE.

Le 10 avril, cette association a célébré son treizième anniversaire par une soirée littéraire et musicale donnée à la salle académique du Collège Ste. Marie. Un auditoire nombreux et distingué encombrat la vaste salle, et ceux qui comptaient entendre de la bonne musique et de la bonne littérature n'ont pas été déçus. M. Larocque, le digne Président de l'Union Catholique, a ouvert la séance par un discours laconique, mais excellent de forme et d'idée, sur le but que poursuit cette belle société et qu'on peut ainsi résumer : union et accroissement des forces de la jeunesse instruite pour la meilleure défense des intérêts de la religion et de la patrie. Il a parlé en zouave, en soldat, en chrétien. Il faisait bon d'entendre ce langage tout à la fois si sobre et si convaincu : les nobles blessures et les dérangements qu'il a gagnés au service du Pape donnent à sa parole un cachet de vérité et de persuasion qui émeut les plus incrédules. Ce jeune homme a devant lui un bel avenir, s'il veut continuer à diriger dans la bonne voie les études auxquelles sa fortune lui permet de se livrer tout à son aise.

M. de Bellefeuille a *lecture* sur les ruines de Baalbeck. Il a fait moins une lecture qu'une savante dissertation, assaisonnée de traits piquants, sur des monuments gigantesques dont l'époque de la construction se perd dans la nuit des temps. Il a eu un véritable succès et ce n'est pas peu dire. Il avait à traiter un sujet très sérieux devant une assistance dont la plus belle moitié préférait sans doute les suavités de l'harmonie à la sécheresse des détails d'architecture et d'une discussion sur l'existence des géants. Il a su tirer de sa thèse des comparaisons historiques et philosophiques du plus grand intérêt. On voit que M. de Bellefeuille a bien profité de son voyage en Orient.

Sa dictation est modeste, mesurée et bonne ; sa figure, un peu froide, s'anime au récit et il gagne à se faire entendre.

De la musique, nous dirons peu de choses ; M. Boucher, l'organisateur de la partie artistique, avait fait le meilleur choix en hommes et en morceaux. *Le Désert* de Félicien David, une romance chantée par M. Lavoie, la musique des élèves du collège. L'orchestre, tout a été enlevé et enlevant. En somme, la fête a été belle, et nous souhaitons à l'Union Catholique de nous donner deux fois par année des anniversaires comme celui-là. Nous sommes sûr que notre révérable ami, le Père Michel, le dévoué fondateur de l'œuvre, sera de notre avis.

J. A. MOUSSEAU.

L'ECHO DE LEVIS.

L'approche des élections fait toujours éclore des journaux. *L'Opinion du Peuple* venait à peine de paraître que *l'Echo* résonnait sur les hauteurs de Lévis. Ce qui ne veut pas dire que ce sera l'écho du journal de M. Lafrance ; on est porté, même, à croire le contraire. MM. Lizotte et Poitras en sont les propriétaires et M. T. N. Belleau le rédacteur. Les articles que renferme le premier numéro sont bien faits.

On parle beaucoup en ce moment du mariage de M. Chs. de C... ex-zouave pontifical, actuellement employé dans le recensement, avec une demoiselle recommandable par son âge, sa position et sa fortune. Les preuves de dévouement et de sacrifice données par les zouaves produisent un bon effet sur les femmes sérieuses et réfléchies.

XX.

On trouve dans les procès-verbaux des séances du Sénat, une lettre énergique écrite par M. Alfred Garneau contre la résolution prise par le comité des comptes publics de ne point *rouvrir la question des salaires*.

M. Garneau se plaint en termes amers de la position précaire faite aux employés du Sénat par cette résolution, et demande pourquoi on s'obstine à les priver des avantages accordés aux employés publics dans d'autres départements ; pourquoi on les prive, eux seuls, du bénéfice de la promotion, de l'augmentation de salaire et de progrès ascensionnel, malgré qu'on les soumette au système de la retenue sur les salaires en vue d'une pension à venir.

La lettre de M. Garneau mérite considération.

M. Lafrance est évidemment un homme d'énergie ; il vient de lancer dans le public un autre journal dont le titre est *L'Opinion du Peuple* et le but "l'annexion." L'annexion, rien que l'annexion et toute l'annexion, c'est là le programme de M. Lafrance. Il est opposé à tout système d'indépendance qui nous laisserait dans la position que nous occupons maintenant vis-à-vis du Haut-Canada. Le prospectus de M. Lafrance est écrit avec beaucoup d'énergie et de vigueur.

Un ami nous écrit de la campagne :—

"Le temps des rats-musqués est arrivé. Faites-vous la chasse au rat-musqué ? Non. moi non plus. J'ai appris seulement que l'autre jour, un brave habitant nommé Duval, très-passionné pour cette chasse aussi amusante que lucrative, paraît-il, était occupé à amarrer son canot près du rivage ; un autre chasseur le prit pour un rat-musqué et lui envoya

deux douzaines de grains de plomb dans la tête. Duval a failli en mourir.

"On cite des cas où un homme a été pris pour une femme ou pour un ours ; mais la ressemblance entre un fils d'Adam et un rat-musqué n'avait fait illusion à personne encore jusqu'à ce jour. Cela est arrivé sur les bords de la rivière au Baudet."

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE.

C'est ainsi qu'on la trouve en Italie assise sur une pierre, ou le plus souvent, comme dans ce cas-ci, sur le parapet d'un pont sur lequel on peut voir gravées la tiare et les clefs du pape. Une mère vient l'interroger sur les destinées de son fils, et la vicelle sorcière lit dans la main de l'enfant, pendant que la mère recueille avec avidité toutes ses paroles.

De tout temps et dans tous les pays, on a exploité la superstition des hommes et leur désir de connaître les secrets de l'avenir. Nous avons aussi en Canada nos diseuses de bonne aventure qui font des dupes comme ailleurs et disent ce qu'elles ne savent pas à des gens qui méritent bien d'être trompés.

"QUAND L'EAU MONTAIT."

L'eau montait rapidement. Un lièvre courait partout pour fuir l'élément envahisseur. Il allait se noyer. Il aperçut un tronc d'arbre ; au moment où il s'élance dessus, il se trouve presque nez à nez avec un renard qui s'était déjà trouvé un gîte et qui ne paraissait pas vouloir le céder. Notre gravure représente l'ébahissement du pauvre lièvre *pris entre deux feux*.

LA VISION DE L'EXILE.

Cette gravure représente Napoléon III regardant des côtes de l'Angleterre la France ravagée et Paris en proie à la guerre civile. On peut supposer les pensées et les sentiments qui se pressent dans l'âme de l'ex-empereur, si toutefois on le croit accessible à autre chose que l'ambition et le désir de satisfaire ses passions.

BALEINE DÉVORÉE PAR LES LOUPS.

Sur les côtes du Labrador, il n'est pas rare de voir une baleine, que la tempête a jetée sur le rivage, dévorée par des bandes de loups qui se battent en quelque sorte dans ses entrailles avant même qu'elle soit morte.

CAUSERIE.

Le printemps, c'est la saison des fleurs et des oiseaux : tous chantent et gazouillent à l'envi une hymne au Créateur. Je me passerai la fantaisie de mêler quelques notes fausses aux accords unanimes de ces créatures aînées, si mon horizon s'étendait un peu plus loin. Vous avouerez-vous ma faiblesse, lecteurs ? mon essor poétique ne m'emporte guère au-delà des murs de ma chambre. Généralement les causeurs aiment à introduire le public dans leur domicile ; il semble que le cœur soit plus à l'aise quand il a parcouru le cercle de ses affections. L'on a beau vouloir se dissimuler sous un plumage emprunté, tôt ou tard la nature primitive reprend le dessus, et le vieil homme reparait pour crier encore plus fort qu'auparavant : C'est moi, ne me reconnaîtrez-vous pas ?

C'est beau le printemps, on l'a chanté sur tous les tons, et Dieu merci, je ne suis pas assez dépourvu de sentiments pour rester insensible à toutes les séductions de la nature et de la poésie. Cependant, jamais il ne m'est apparu sous un jour aussi favorable, et jamais je n'ai été plus ému et plus attendri que lorsqu'il est entré dans ma chambre ; le bien-être qu'il a apporté dans mon intérieur m'a rendu indifférent à toute jalousie considérée sous un autre aspect.

C'est alors surtout que j'ai pu apprécier à mon aise l'effet des contrastes. Rien n'est plus agréable que cette transition du froid au tempéré, je voudrais dire du froid au chaud pour rendre la différence plus sensible, mais avril conspire contre les mots à effet : juillet seul pourrait me procurer cet agrément littéraire et je n'irai pas le chercher pour faire ressortir le revers du tableau.

Entre le chaud et le froid, on court risque de s'enrhumer. Hâtons-nous de passer à une température plus modérée ; pour éléver le thermomètre de vos impressions à une hauteur raisonnable, je vais vous raconter quelques-uns de mes petits secrets, ceux, bien entendu, qui peuvent se confier sans préjudice à un ami comme le public. Qui n'a pas ses petits mystères et ses petites jalousies à la fenêtre de son appartement, sans doute ? Donc ces jalousies fraîches et vertes me portaient un jour à envier le chenil oriental sous lequel vivait un des causeurs de *L'Opinion Publique*. Il écrivait, il y a quelques semaines : "Je suis seul dans une petite chambre chaude et coquette." Un léger sentiment de dpit se glissa dans mon cœur à ces mots ; hélas ! je ne pouvais en dire autant de la mienne, la malheureuse ! Elle est froide et coquette, et comme telle elle fait de nombreuses victimes, ses amants l'adorent et la mandisent ! J'en appelle à tous ceux qui désirent la perfection dans ce qu'ils aiment : n'avais-je pas raison d'envier, pour ma retraite, cette nouvelle séduction qui la rend aujourd'hui irrésistible ?

Je n'ai pas de rancune au fond ; cette pensée envieuse n'a fait que traverser mon esprit, et je l'ai expiée aussitôt en me faisant l'avocat de mon rival en chambre.

Mon voisin, qui consacre ses loisirs à la littérature et qui applaudit des deux mains à chaque nouvelle production de l'esprit, réclamait pour un de ses amis la causeuse du 2 mars. C'est lui, me dit-il, encore tout rayonnant du plaisir que lui avait procuré cette lecture, ce doit être lui ! Je ne vous nommerai pas l'auteur supposé, qui n'était certainement pas celui que nous connaissons sous le pseudonyme de Paul d'Orlac. Voyons un peu les arguments que j'employai pour combattre les prétentions de mon adversaire. Votre ami a quitté Montréal, lui dis-je, et lisez au bas de la causeuse, vous serez détroussé. Il secoua la tête, le sceptique, car il doute de tout, même des caractères imprimés sur le papier, et peut-être, j'enrage à ce souvenir, a-t-il ri sous cape de ma candeur et de ma foi naïve. J'ajoutai cependant, pour tâcher de le convaincre. Vous n'ignorez pas non plus que votre ami a vingt ans passé, et lisez encore, vous verrez que, poétiquement par-